L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 DECEMBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Cº.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE :

ABONNEMENT :

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le prix d'abonnement est pour une année. Aucune souscription sur un journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné; à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pièce par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 860; les Banques, Compagnies d'Assurances, et autres institutions publiques, 800; les agens pour navires, bateliers et bateaux à vapeur, 800; les maisons de commerce faisant la commission, 800. Cette abonnement se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis cessant à un mois après chaque insertion, et ceux qui ne les feront pas discontinuer, seront considérés comme voulant continuer leur abonnement.

LES ANNONCES de naissances, de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, bateaux, meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de spectacles, &c. &c. seront payés au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles doivent $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsque l'insertion en sera admise, seront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire, et les affiches d'un abonné à l'année, telles que ventes par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à louer, à louer ou à affermer, seront payées comme nouvelles, à moins qu'elles ne soient publiées pendant un mois et doivent être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée à moins qu'il ne prie le insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'en répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront 8.00.

LES ANNONCES de cédulaire à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR LA RIVIERE DES ARKANSAS.
—Le steamer MARIETTA, capt. J Dunn, partira comme ci-dessus, vendredi, 27 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Bienville ou à
HARTWELL, KIDDER & Co. 44 Poydras

27 dec

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI
—Le steamer CHAMPION, capt. H Shannon, partira comme ci-dessus, mercredi 27 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41, Poydras

27 dec

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI
—Le steamer SCIOTO VALLEY, capitaine Hegarty, partira vendredi 29 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

27 dec

POUR ST LOUIS.—Le steamer CANADA et la Marie, partiront ensemble. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R SHAW & Co. agents.

27 dec—6

POUR BAYOU LAFOURCHE et tous les ports intermédiaires—Le steamer FLIZABETH, capitaine A. Allen, partira tous les mercredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. M. LANDREAUX & Co
11 Front Levee

27 dec

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI et PITTSBURGH.—Le steamer MOUNT VERNON, capt Vanderlip, partira jeudi 28 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

27 dec

Le bateau à vapeur MISSOURI MAIL, convenable aux passagers, et pouvant faire sa sortie Mardi qui empêchait une exposition, sera immédiatement du ressort de la ligne pour la commodité des habitans des voyages dans le bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux. Il partira comme d'habitude, de la Nouvelle-Orléans, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quelques jours après jusqu'à 10 heures du matin, et a son retour il partira Thibodeaux les mardis et vendredis à 10 heures du matin, et Donaldsonville, les samedis à 4 heures du matin dans les mercredis et samedis à 4 heures du matin.

Convaincus de l'utilité d'un paquebot dans cette partie pour la prompte expédition des passagers, le propriétaire continuera ses voyages durant tout l'hiver, et s'il est encouragé il sera construire un autre bateau tirant moins d'eau qui fera alternativement avec le Missouri, pendant toute l'année. Il espère que le nombreux soutien des habitans, de transporter les effets des passagers aux plus bas prix, durant toute l'hiver.

Dans l'espoir qu'une pareille entreprise sera prise en considérant on par les habitans et le public en général, le propriétaire s'adressera aux entrepreneurs de chaque ligne, pour ses attentions et d'avance.

Pour plus amples informations, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, N. Orleans.
MOLAIR & GAUDIN, Donaldsonville.
M. DAUNIS, Thibodeaux.

POUR LES ATTAKAPAS (via Fusiliers)—Le nouveau steamer bon marcheur, à double machine, NEW BRAZIL, capitaine Chenoy Johnson, partira mardi matin, 27 courant, à 10 heures, prenant de fret et des passagers, pour St. Martinville, Nouvelle Iberie, Prairie Hanning, Franklin, Pattersonville, Baie Bersuch et vis-à-vis Camp Bisland, Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, No. 1, Front Levee.

Le New Brazil a été refait par le capitaine Johnson et a de beaux aménagemens pour passagers. Il a été engagé pour faire le voyage des Attakapas durant toute la saison.

23 dec

POUR ST LOUIS—Le steamer WAVE, capitaine R Adams, partira mercredi 27 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R SHAW & Co. agents.

28 dec

POUR VERMILIONVILLE—Le steamer COTTON PLANT, capt. H. Muggah, partira mercredi, 28 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL,
2 Front Level.

28 dec

POUR ST LOUIS.—Le superbe steamer WHITE CLOUD, capt. Newman Roberts, partira lundi 25 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Lafayette ou à
JOHN R SHAW & Co. 44, Poydras.

23 dec

Le MISSOURI MAIL, capt. Lindsay, fera à l'avenir ses voyages à Donaldsonville deux fois par semaine seulement, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis à 9 heures A. M. et son retour partira de Donaldsonville tous les mercredis et samedis à 7 heures A. M.

Le propriétaire ayant éprouvé des frais très-à-décharger et à prendre du fret par le moyens trains, et a tarire trop voyages payemens, a préféré, pour l'avantage du passagers, changer ses voyages de manière à n'avoir à marcher que pendant le jour.

Ayant été encouragé par les habitans, on le tiens tiens constamment les voyages ci-dessus, quoi qu'il en puisse dire

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRAUD & LANDRY.

7 dec

POUR LA COTE DONALDSONVILLE et ainsi de suite le long de la côte jusqu'à Gorgie MUSIC, capitaine W C Wilson, partira tous les samedi matin à 10 heures A. M. pour partir de Donaldsonville tous les mercredis et samedis à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & SQUIRES,
2 Vieille Levee

NOUVEL ARRANGEMENT
La malle des Etats-Unis, steamer J DUPIN, pour Madisonville, Covington et Mandeville, recevra du fret au bassin du nouveau canal. Il y a une barge pour le recevoir. La barge passera au bassin de Carondelet, rue de Chartres. M. les Jundi, mercredi et vendredi. Passage: DEUX DIMES (30 cent.), et retourne les jours suivans à l'arrivée du bateau. Le fret engagé pour le nouveau canal.
WILLIAMS, WHITMAN & Co Agens,
31 rue du Canal.

PACKET RÉGULIER ENTRE LA NEW-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

LE bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant réparé et de fait, et partira régulièrement comme par le passé. Le FAME ira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quelques jours après jusqu'à 10 heures du matin, et a son retour il partira Thibodeaux les mardis et vendredis à 10 heures du matin, et Donaldsonville, les samedis à 4 heures du matin dans les mercredis et samedis à 4 heures du matin.

Convaincus de l'utilité d'un paquebot dans cette partie pour la prompte expédition des passagers, le propriétaire continuera ses voyages durant tout l'hiver, et s'il est encouragé il sera construire un autre bateau tirant moins d'eau qui fera alternativement avec le Missouri, pendant toute l'année. Il espère que le nombreux soutien des habitans, de transporter les effets des passagers aux plus bas prix, durant toute l'hiver.

Dans l'espoir qu'une pareille entreprise sera prise en considérant on par les habitans et le public en général, le propriétaire s'adressera aux entrepreneurs de chaque ligne, pour ses attentions et d'avance.

Pour plus amples informations, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, N. Orleans.
MOLAIR & GAUDIN, Donaldsonville.
M. DAUNIS, Thibodeaux.

POUR LES ATTAKAPAS (via Fusiliers)—Le nouveau steamer bon marcheur, à double machine, NEW BRAZIL, capitaine Chenoy Johnson, partira mardi matin, 27 courant, à 10 heures, prenant de fret et des passagers, pour St. Martinville, Nouvelle Iberie, Prairie Hanning, Franklin, Pattersonville, Baie Bersuch et vis-à-vis Camp Bisland, Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, No. 1, Front Levee.

Le New Brazil a été refait par le capitaine Johnson et a de beaux aménagemens pour passagers. Il a été engagé pour faire le voyage des Attakapas durant toute la saison.

23 dec

POUR ST LOUIS—Le steamer WAVE, capitaine R Adams, partira mercredi 27 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R SHAW & Co. agents.

28 dec

POUR VERMILIONVILLE—Le steamer COTTON PLANT, capt. H. Muggah, partira mercredi, 28 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL,
2 Front Level.

28 dec

POUR ST LOUIS—Le superbe steamer WHITE CLOUD, capt. Newman Roberts, partira lundi 25 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Lafayette ou à
JOHN R SHAW & Co. 44, Poydras.

23 dec

Le MISSOURI MAIL, capt. Lindsay, fera à l'avenir ses voyages à Donaldsonville deux fois par semaine seulement, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis à 9 heures A. M. et son retour partira de Donaldsonville tous les mercredis et samedis à 7 heures A. M.

Le propriétaire ayant éprouvé des frais très-à-décharger et à prendre du fret par le moyens trains, et a tarire trop voyages payemens, a préféré, pour l'avantage du passagers, changer ses voyages de manière à n'avoir à marcher que pendant le jour.

Ayant été encouragé par les habitans, on le tiens tiens constamment les voyages ci-dessus, quoi qu'il en puisse dire

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRAUD & LANDRY.

7 dec

POUR LA COTE DONALDSONVILLE et ainsi de suite le long de la côte jusqu'à Gorgie MUSIC, capitaine W C Wilson, partira tous les samedi matin à 10 heures A. M. pour partir de Donaldsonville tous les mercredis et samedis à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & SQUIRES,
2 Vieille Levee

NOUVEL ARRANGEMENT
La malle des Etats-Unis, steamer J DUPIN, pour Madisonville, Covington et Mandeville, recevra du fret au bassin du nouveau canal. Il y a une barge pour le recevoir. La barge passera au bassin de Carondelet, rue de Chartres. M. les Lundi, mercredi et vendredi. Passage: DEUX DIMES (30 cent.), et retournera les jours suivans à l'arrivée du bateau. Le fret engagé pour le nouveau canal.
WILLIAMS, WHITMAN & Co Agens,
31 rue du Canal.

PACKET RÉGULIER ENTRE LA NEW-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

LE bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant réparé et de fait, et partira régulièrement comme par le passé. Le FAME ira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quelques jours après jusqu'à 10 heures du matin, et a son retour il partira Thibodeaux les mardis et vendredis à 10 heures du matin, et Donaldsonville, les samedis à 4 heures du matin dans les mercredis et samedis à 4 heures du matin.

Convaincus de l'utilité d'un paquebot dans cette partie pour la prompte expédition des passagers, le propriétaire continuera ses voyages durant tout l'hiver, et s'il est encouragé il sera construire un autre bateau tirant moins d'eau qui fera alternativement avec le Missouri, pendant toute l'année. Il espère que le nombreux soutien des habitans, de transporter les effets des passagers aux plus bas prix, durant toute l'hiver.

Dans l'espoir qu'une pareille entreprise sera prise en considérant on par les habitans et le public en général, le propriétaire s'adressera aux entrepreneurs de chaque ligne, pour ses attentions et d'avance.

Pour plus amples informations, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, N. Orleans.
MOLAIR & GAUDIN, Donaldsonville.
M. DAUNIS, Thibodeaux.

27 dec